

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Horaires des chemins de fer : Au cours d'un entretien avec la Direction du 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux à Lausanne, les imperfections de l'horaire actuel, le sort de la ligne de Delle et l'aménagement du réseau du Jura bernois ont été passés en revue.

* * *

Ligne de Delle : L'ADIJ a été représentée à l'assemblée qui s'est tenue le 13 octobre à Delle et qui avait réuni les milieux du Territoire de Belfort et du Jura bernois intéressés au développement de cette artère. Notre association est également représentée au comité franco-suisse, constitué à l'issue de cette assemblée et qui a été chargé d'entreprendre les démarches nécessaires.

* * *

Conférences : Notre première conférence de la saison d'hiver 1956/57 aura lieu le 24 novembre à Delémont. M. François Schaller, Dr ès sciences économiques et sociales de Porrentruy, privat-docent à l'Université de Berne développera le sujet : Du chômage permanent à l'inflation chronique.

* * *

Route Court-Granges : Un comité mixte, formé de représentants de Granges et de l'ADIJ est en voie de formation pour étudier l'aménagement de la route de Court à Granges par le Montoz.

* * *

Etang de la Gruère : La digue de l'étang a été remise en état. Notre association a payé sa part des frais de réfection.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Contrôle des prix. — Le Conseil national a voté l'arrêté d'exécution d'un contrôle des prix réduit. En ce qui concerne les loyers, le texte voté prévoit que le rétablissement de la liberté du marché du logement est le but à poursuivre. Tenant compte du coût de la vie et du revenu, le Conseil fédéral pourrait soit autoriser d'une manière générale des hausses de loyers, soit exclure du contrôle certaines catégories de choses ou supprimer le contrôle des loyers pour tout un canton, sur proposition des gouvernements cantonaux ou de son propre chef. Le Conseil fédéral devra tenir compte du nombre et du prix des appartements vacants.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — **Secrétaire :** R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37